



Monsieur Claude Wiseler
Président de la Chambre des Députés

Luxembourg, le 23 juillet 2025

Monsieur le Président,

Par la présente et conformément à l'article 80 du règlement de la Chambre des Députés, je vous prie de bien vouloir transmettre la question parlementaire suivante à Monsieur le ministre de l'Économie, des PME, de l'Énergie et à Monsieur le ministre du Travail

Chez nos voisins d'Allemagne, les partenaires de coalition se sont mis d'accord à relever progressivement le salaire social minimum (SSM) à 15 € de l'heure.

- Dans ce contexte, j'aimerais savoir des membres du Gouvernement comment se situent notre salaire social minimum et notre coût de la vie par rapport à ceux de nos voisins directs à savoir l'Allemagne, la France et la Belgique ainsi que par rapport aux Pays-Bas ?
- Quels sont les écarts en termes de pourcentage entre le SSM d'une part et le coût de vie d'autre part ?

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma très haute considération.

Mars Di Bartolomeo
Député